

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le jour des morts.—Indult de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, à l'occasion des faveurs spirituelles accordées par Sa Sainteté aux pèlerins qui visiteront le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père; don au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père; le Rév. M. Morris remplace le Rév. M. M. Boldue à Ste Anne pendant l'absence de ce dernier actuellement aux Etats-Unis.—Le Rév. M. Sylvain, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, est chargé de l'administration du *Messageur de Ste-Anne de la Pointe-au-Père*.

*Causerie Agricole* : Défrichement des terres incultes.—De l'éco-buage (Suite).

*Correspondances* : L'horticulture, par M. Paul de Lanolle.

*Sujets divers* : Alimentation de chevaux.—La nourriture à donner aux animaux; précautions à prendre pour que cette nourriture leur soit profitable.

*Choses et autres* : Le "fraisiers des Alpes."—Précautions à prendre en cas de picotte.

*Recettes* : Moyens de découvrir le coton dans les tissus mélangés.—Manière de déboucher les flacons à bouchons de verre.

**PRIERE** À NOS ABONNÉS RETARDAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal : nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour abonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYE MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*

## REVUE DE LA SEMAINE

*Jour des morts*.—Demain (2 novembre), l'Eglise militante, après avoir célébré les gloires de l'Eglise triomphante, s'unira à cette dernière pour demander à Dieu le pardon de l'Eglise souffrante.

Lorsque le prêtre apparaîtra à l'autel avec ses vêtements de deuil; lorsqu'une psalmodie majestueuse et lente retentira sous les arceaux des cathédrales superbes et des humbles chapelles, une touchante coutume réunira toute la chrétienté dans la pensée terrible de la mort

Quand ceux qui ne sont plus, soulevant le couvercle du tombeau, diront à la terre : *Miseremini mei saltem vos amici mei*, ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis, il y aura plus de paupières humides, plus de muets désespoirs que par le passé.

Un deuil universel plane sur nous, et pendant cette année de colère divine, nous sentons plus que jamais le besoin de nous humilier et de nous faire petits.

En ce jour nous faisons involontairement un retour sur nous-mêmes, et un frissonnement, qu'on dirait produit par le froid de la tombe, nous envahit lorsqu'on constate les vides nombreux qui se sont faits autour de nous.

Une lourde main s'est appesantie sur nous, et de tous côtés nous voyons des familles en deuil. Nous avons tous des pères, des mères, des frères et des sœurs que la mort a tranchés.

Si, sortant de la famille, et faisant trêve aux douleurs intimes, nous regardons ce qui se passe au milieu de nous, le spectacle est tout aussi lugubre.

La mort a fait son œuvre, et beaucoup de ceux que Montréal voyait avec orgueil, ne sont plus.....

Cette année le mois des morts se présente sous des aspects tout particulièrement lugubre. Il rappellera le glas funèbre qu'on a entendu bien trop souvent, hélas! dans notre ville depuis quelques mois. La main du malheur s'est appesantie sur nous, en répandant partout le deuil et la désolation.

L'affreuse calamité qui sévit dans le moment d'une manière si cruelle, a causé bien des douleurs, fait répandre bien des larmes et ouvert bien des tombes.

Le Jour des Morts va reviver toutes ces douleurs et rouvrir des plaies qui sont encore saignantes. Il va nous reporter dans le cimetière au milieu des tombes de ceux qui naguère encore étaient comme nous, pleins de vie et d'espoir dans l'avenir.

Nous ne rencontrerons plus sur le chemin de la vie ces figures amies, qui avaient su gagner notre estime et notre amitié, par la pratique des vertus que font le bon citoyen, l'honnête homme et la mère dévouée. Elles ne sont plus! mais allez dans la cité des morts et vous y verrez des croix qui indiquent l'endroit où reposent ces parents ou ces amis.

Nous sommes loin de vouloir nous faire prophète du malheur, mais nous craignons voir se réaliser nos tristes prévisions. Beaucoup d'entre ceux qui voient commencer le mois des morts, n'en verront pas la fin. Comme un vautour qui s'acharne à sa proie, l'épidémie viendra peut-être fondre sur nous pour faire de nouvelles victimes. Aujourd'hui nous prions pour les trépassés, demain on priera peut-être pour nous.

Sachons trouver un enseignement salutaire dans le malheur où est plongé la ville. La main qui nous frappe veut peut-être par là nous éviter une calamité plus grande encore.

Le mois de novembre est le temps que l'Eglise enseignante a consacré au souvenir de ceux qui ne font plus. La nature en deuil semble sympathiser avec l'humanité. Ces jours sombres paraissent se faire l'écho de ceux qui souffrent. Mais ayons confiance qu'on verra briller un rayon de soleil et une lueur d'espérance.

La ville de Montréal doit achever son temps d'épreuve et il est à espérer qu'elle verra bientôt ses beaux jours d'autrefois.—*Le Monde de Montréal.*

*Indult de Notre Saint Père le Pape à l'occasion du sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.*—Le Souverain Pontife a accordé le 9 août 1885 les faveurs suivantes au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père :

1o. Indulgence de l'autel privilégié pour toute messe dite à l'autel du Sacré-Cœur.

2o. Tout prêtre pèlerin peut dire une fois la messe votive de sainte Anne, dans le sanctuaire, chaque jour où tombe même une fête de rite double, excepté celles de 1ère et de 2de classe, les dimanches, vigiles, fêtes et octaves privilégiées.

3o. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, applicable aux défunts, à gagner une fois par jour en visitant ce sanctuaire.

4o. Indulgence plénière, applicable aux défunts, à gagner une fois par année par tout fidèle, le jour qu'il aura choisi lui-même, pourvu que vraiment contrit, s'étant confessé et ayant communauté, il visite dévotement ce sanctuaire, et qu'il prie pendant quelque temps pour la propagation de la Sainte Foi et selon l'intention du Souverain Pontife.

Ces indults ont été accordés à perpétuité.

Pieux pèlerins, voilà des faveurs bien précieuses auxquelles, nous n'en doutons pas, vous vous empresserez de participer. Le sanctuaire de Sainte Anne n'ayant plus rien à envier aux autres sanctuaires sous le rapport des avantages spirituels, vous irez

plus nombreux que jamais prier dans son enceinte sacrée pour les besoins de l'Eglise, et pour le Pontife bien aimé qui, avec une grande bienveillance, met à votre disposition des biens d'un prix inestimable.

*Don au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.*—Madame et Mlle Léon Roy, de Notre-Dame de Lévis, ont donné au sanctuaire un beau et riche fauteuil en noyer et en velours cramoisi.

Nous offrons à ces généreuses amies de sainte Anne nos plus sincères remerciements.

*Départ du Rév. M. Majorique Bolduc, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.*—Nous avons le chagrin d'annoncer à nos lecteurs et à tous les amis de Sainte-Anne en général le départ du Révérend M. Majorique Bolduc, curé de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

Le départ du chapelain du pèlerinage sera sensible non-seulement aux paroissiens de Sainte-Anne, mais à tous les pèlerins qui ont toujours été l'objet de son zèle et de son dévouement.

C'est à son énergie et à son indomptable activité que l'œuvre du pèlerinage doit sa prospérité. A sainte Anne, il a donné son temps, sa santé, son cœur. C'est aussi grâce à ses efforts et à ses sacrifices que *Le Messager de Sainte Anne* s'est maintenu jusqu'à ce jour et a atteint une circulation qui assure son existence.

Et c'est au moment où il pourrait jouir du fruit de ses labours, que ce dévoué serviteur de sainte Anne, épuisé par un travail excessif, est forcé d'aller demander à un climat plus doux le rétablissement d'une santé gravement compromise.

Espérons que son absence sera de courte durée. A vous paroissiens de Sainte Anne, qui l'aimez comme un père, à vous tous, pèlerins qui avez été l'objet de sa sollicitude, de hâter par la ferveur de vos prières le rétablissement de sa santé et d'obtenir de Celle que vous vous plaisez à appeler la santé des infirmes la faveur qu'elle lui a refusée jusqu'à présent.

Le Rév. M. Bolduc a quitté Sainte-Anne le 12 octobre dernier pour les Etats-Unis.

Le Rév. M. Elias Morris, vicaire de la cathédrale, est nommé desservant de Sainte-Anne pendant l'absence de M. Bolduc.

Vu le départ de M. Bolduc, le Rév. M. Ph. Sylvain, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, est chargé de l'administration du *Messager de Sainte-Anne*.

Jusqu'à nouvel ordre, on devra s'adresser à lui pour ce qui regarde les abonnements.

Qu'on veuille bien tenir compte de cet avis afin d'éviter tout retard dans la correspondance.—*Le Messager de Ste-Anne de la Pointe-au-Père*

## CAUSERIE AGRICOLE

### DÉFRICHEMENT DES TERRES INOULTES.

#### *De l'écobuage (Suite).*

L'on nous demandera peut-être pourquoi il faut faire brûler les gazons lentement au lieu de laisser au feu toute son activité? Voici la réponse que nous pouvons donner: Si le feu n'a pas brûlé avec trop d'activité, une partie de la couenne sera réduite en charbon, et la plupart ne sera qu'à demi brûlée; au contraire, si le feu a été très ardent, très actif, les gazons seront tous réduits en cendres, tout l'humus aura

disparu, de même que les gaz fertilisants contenus dans les parties végétales.

Lorsque le feu a assez agi sur les gazons, on l'éteint; il ne faut pas pour cela jeter de l'eau sur le feu, parce que toutes les matières solubles qui se trouvent en grande quantité dans les cendres seraient emportées par l'eau, s'infiltreraient dans le sol et seraient totalement perdues pour les autres portions du terrain où l'on éteindrait ces cendres. Ainsi pour éteindre le feu, on frappera, à l'intérieur des fourneaux, avec le plat de la bêche.

On reconnaîtra que l'opération du brûlage des gazons a bien ou mal réussi, aux signes suivants: Si elle a bien réussi, l'intérieur du fourneau donnera des gazons d'un brun rougeâtre, et ceux de l'extérieur seront noirâtres. Ces couleurs annoncent que le résidu de l'écobuage est un amendement meilleur que celui des fourneaux où l'opération n'a pas réussi.

Lorsque le gazon qu'on fait ainsi brûler est de la tourbe, on agit tout-à-fait de la même manière pour la confection des fourneaux. Dans ce dernier cas, les morceaux doivent être beaucoup plus gros; par exemple, trois à quatre pieds de hauteur sur quatre et demi à cinq et demi pieds de largeur à la base. On leur donne la même forme que les charbonniers donnent à leurs fourneaux.

Pour que la combustion de ces gazons tourbeux soit plus lente, on recouvre le morceau d'une couche de terre bien battue.

Lorsque la terre a été écobuée jusqu'à la profondeur de six pouces, on recueille une quantité de cendres beaucoup trop considérable pour pouvoir la mettre sur le terrain. Un arpent de terre écobuée à la profondeur de six pouces donne ordinairement 1,600 pieds cubes de cendres, par conséquent les cendres d'un arpent de terre peuvent servir à amender de quarante à cinquante arpents. Il est donc mieux de répartir ces cendres sur les autres parties du terrain, au lieu de les répartir sur un seul point.

Un célèbre agriculteur conseille de ne faire brûler sur chaque arpent que la quantité de gazons nécessaire à son amendement. De cette manière, la place où l'on a mis les fourneaux se trouve amendée par la seule action du feu.

Si on écobue le sol de bonne heure au printemps, par exemple vers la fin d'avril, on pourra, la même année, semer les champs écobués: pour cela on les sème les derniers, parce que les semences tardives ne souffrent aucun inconvénient dans ces terrains. Ainsi, par exemple, les terrains écobués en avril, pourront être semés au milieu de juin, et bien souvent dans la première semaine de juin, car les grandes sécheresses qui viennent parfois le printemps hâtent beaucoup la dessiccation des gazons.

Aussitôt que le feu est éteint, on répand les cendres sur le champ, ayant soin de les recouvrir par un léger labour en attendant l'époque des semences.

On peut encore faire l'opération de l'écobuage à l'automne; dans ce cas là, aussitôt que les gazons sont réduits en cendres, il faut immédiatement mettre celles-ci à l'abri des influences atmosphériques pour qu'elles ne perdent de leurs principes fertilisants; ou bien encore on les étendra sur le sol pour les recouvrir immédiatement par un léger labour. Pour étendre les cendres sur le terrain, il faut choisir un

temps calme. On ne doit pas répandre ces cendres là où sont les fourneaux, parce que le feu y a suffisamment amendé cette partie.

L'écobuage nous procure l'avantage de travailler la terre, lors même que les pluies nous empêchent de labourer les autres parties du terrain.

En Angleterre, la première récolte que l'on fait rapporter aux terrains écobués, c'est le navet que l'on fait suivre par une récolte d'orge ou d'avoine, puis de trèfle et ensuite de blé; les turneps viennent ensuite.

Ailleurs, l'on commence la rotation par la culture du chanvre; on peut encore la commencer par le chou, par toutes les dénominations du genre des navets; les pommes de terre y viennent bien.

Dans quelques localités où l'on fait l'écobuage sur les marais tourbeux, on y sème le lin comme première récolte, et le rendement on est considérable. Après le lin, on fait venir les plantes sarclées avec fumures, auxquelles succède le blé. La quatrième année vient le tour de la prairie.

Quand il s'agit d'améliorer un terrain, l'écobuage peut être fait tous les dix à douze ans. Cependant ce chiffre change suivant la nature des récoltes. Ainsi, si le sol reprend en peu d'années son ancienne tenacité, s'il devient en peu de temps difficile à cultiver, s'il commence à devenir plus humide que dans les premières années de l'écobuage, si enfin il reprend vite ses anciens défauts, on devra hâter les intervalles qui séparent le retour régulier de l'écobuage. Pour cela, on choisira l'année où le terrain est en pacage, parce qu'alors ce terrain contient plus de débris végétaux, et il est alors plus facile de le lever par bandes régulières.

Il arrive parfois qu'un second écobuage n'offre pas les avantages d'un premier écobuage qui a donné au sol une grande fertilité; au contraire un deuxième écobuage sur le même terrain, peut devenir nuisible. La cause de cette différence, c'est qu'au lieu de considérer cet amendement comme un stimulant, on l'a regardé comme un engrais et l'on a agi en conséquence, c'est-à-dire qu'on a ruiné le terrain par une longue série de récoltes épuisantes qu'on lui a fait porter sans lui donner d'engrais. Il faut donc se souvenir que l'écobuage n'est pas un engrais proprement dit, pas plus que la chaux, la cendre, la marne, etc., et que, par conséquent, son action n'est pas de faire croître des plantes où il n'y a aucun engrais, mais bien d'obliger les engrais à donner aux plantes avec lesquelles ils se trouvent en contact, toutes les matières nutritives nécessaires.

Il faut donc agir en conséquence, et ne pas attendre que le sol soit épuisé pour lui donner des engrais. A la deuxième récolte, on doit fumer le sol.

Il est vrai qu'après l'écobuage le sol est excessivement fécond; mais est-ce à dire parce que la terre ne demande qu'à produire, il faille l'épuiser? Au contraire, lorsque la terre est féconde, on doit la ménager autant que l'on peut afin qu'elle conserve sa fécondité plus longtemps; par conséquent, on ne doit pas lui faire porter une longue série de récoltes épuisantes.

On peut donner comme règle constante, qu'il ne faut jamais négliger de fumer le terrain même lorsque l'épaisseur de la couche de gazon qui reste après l'écobuage est assez considérable; car l'écobuage, on

donnant à l'air la faculté de pénétrer dans le sol, fait bien vite décomposer ces débris végétaux. Dans ce cas, on attendra la troisième année pour faire usage du fumier.—(A suivre).

### L'horticulture.

Bien que l'horticulture soit une des branches de la petite culture, elle ne saurait être confondue avec elle, ni sous le rapport de ses produits, ni sous le rapport des avantages qu'elle présente.

L'horticulteur ne doit pas craindre la concurrence du grand cultivateur; ses produits sont de nature différente. Il ne peut les obtenir qu'à force de soins, et souvent à l'aide de la science autant que par un travail forcé.

Ce sont des légumes, des fruits, des fleurs, des plants d'arbres que l'horticulteur cherche à produire. Toutes ces choses servent à satisfaire une méthode de besoins d'un ordre secondaire à ceux auxquels les grands et les petits cultivateurs ont à pourvoir.

La petite culture n'est, en beaucoup de circonstances, que l'application en petit du travail de l'homme à la production de denrées qu'il obtient plus économiquement par la grande culture; l'horticulture s'applique presque constamment à la production des choses que la grande culture ne saurait nous procurer. Il faut que les jardins soient situés près des lieux où leurs produits se débiteront avec avantage. Le voisinage des grands centres de population, celui des grandes villes, celui des capitales, leur conviennent mieux que tout autre.

Les fruits, les légumes doivent être ordinairement consommés dans leur fraîcheur. Un jardin d'agrément serait inutile pour tous ceux qui ne pourraient s'y promener ni en jouir. Il faut donc suivre la population, non seulement pour en obtenir des bras au moment des grands travaux de culture et d'arrosement, mais encore pour trouver facilement et sûrement des consommateurs de ses produits, dont un certain nombre ne peuvent ni attendre, ni être transportés au loin à grand frais. Les produits de l'horticulture sont de diverses natures: les uns, tels que les légumes et les fruits, sont pour nous d'une utilité presque égale à celle des produits de la grande culture; les autres, tels que les fleurs, sont de pur agrément. Mais dans l'état actuel de la vie confortable, les fleurs, ainsi que les jardins d'agrément où on les rassemble, sont pour nous devenus nécessaires. L'avantage de la production des légumes est de fournir une énorme quantité de substance nutritive très-variée sur un petit espace de terrain. Il en est des productions de l'horticulture comme de celles de toutes les industries; c'est le travail, ce sont les soins et les dépenses faites pour les obtenir qui seuls en font le prix.

Les fleurs surtout rentrent dans le domaine exclusif de l'horticulture; c'est pour leur agrément qu'elles sont cultivées. On veut qu'elles soient belles et variées; mais malheureusement elles passent vite, et ce n'est qu'en se succédant qu'elles peuvent nous plaire. Il faut donc beaucoup de fleurs pour fournir à des besoins aussi multipliés.

Pour faire croître des fleurs, une grande étendue de terre n'est pas nécessaire; mais pour en obtenir de belles, il faut un travail minutieux exécuté par une

main habile, que doit souvent guider la science. Les produits de l'horticulture les plus futiles en apparence ne servent pas seulement à ceux qui se plaisent à les chercher pour eux, mais encore à des populations entières qui se pressent dans les jardins et les parcs publics.

La main de l'horticulteur doit sans cesse varier ses applications avec habileté, pour donner aux plantes qu'il cultive des soins minutieux. Sur un petit espace de terrain, il modifiera de mètre en mètre la nature du sol par celle des amendements et des engrais, appropriés à chaque espèce de végétal qu'il veut y faire croître. Il plante chaque pied isolément en le taillant avec soin; il le façonne, le dirige, l'abrite du soleil, de la pluie ou de la gelée, selon sa nature; il en récolte isolément les feuilles, les fleurs, les fruits, les racines. Non-seulement l'horticulteur fait croître sur son petit champ à des expositions variées, mais encore il donne, pour y parvenir, des degrés d'inclinaison variés à la superficie de son sol. Il le coupe par des murs ou par des haies qui lui procurent des abris; il n'y laisse aucun caillou; il le bêche plusieurs fois dans une année, et à chaque production qu'il lui demande, il lui donne de nouveaux engrais, soit avant de le défoncer, soit pour fumer la superficie du sol qui a déjà reçu les semences ou les plants qu'il lui a confiés.

Ce n'est pas l'irrigation par canaux que l'horticulteur emploie, c'est l'arrosement à force de bras, souvent fait isolément sur chaque plant, et quelquefois en évitant d'en mouiller quelques parties. Tantôt il dirige l'eau sur les feuilles, d'autres fois au pied de chaque plante; souvent il en forme une rosée légère, et plus souvent encore c'est en pluie abondante qu'il la déverse sur les planches ou plates-bandes où ses cultures se pratiquent.

La chaleur du climat ne suffit pas à un horticulteur habile; il y supplée par des couches qui lui servent à réchauffer le sol, et par des terres dont la température est élevée au degré le plus favorable à la production qu'il se propose d'obtenir. Il recouvre ses plantes de cloches ou de châssis en terre, destinés à laisser arriver la lumière solaire sur les plantes, sans laisser sortir la chaleur concentrée autour d'elles. Si les rayons lumineux arrivent trop fortement, il en affaiblit l'action en employant un verre coloré ou dépoli, en l'ombrageant par une toile, ou en substituant au verre des papiers huilés, qui ne laissent passer qu'une faible quantité de lumière.

La serpette et le jonc sont sans cesse dans les mains de l'horticulteur; il s'en sert pour tailler ses plantes, ses arbustes, ses arbres, pour les attacher à des tuteurs ou à des espaliers, pour lier les feuilles des plantes qu'il veut faire blanchir en les privant du soleil. Il obtient encore ce dernier résultat en enterrant les plantes entières, en les renfermant dans des caves qui lui servent aussi à faire croître des champignons, ainsi qu'à abriter du froid plusieurs racines, et à conserver pendant l'hiver des légumes et des plantes qui craignent la gelée sans avoir besoin de la lumière.

L'horticulteur ne se contente pas de cultiver ses plantes dans le sol de son jardin; il lui faut également des pots, des caisses, pour recevoir celles d'entre elles qui doivent être soumises à des soins différents pendant les diverses saisons de l'année. On conçoit que

tous ces soins minutieux exigent beaucoup plus d'adresse et de temps que de force; ils demandent une étude spéciale qui souvent doit être guidée par la science. Ce n'est pas un apprentissage de quelques jours qui forme un bon horticulteur. Il faut que la pratique de plusieurs années serve chez lui à l'application et au développement de son intelligence. Aussi, pour l'ordinaire, l'horticulteur est-il plus éclairé et raisonne-t-il mieux que le cultivateur.

PAUL DE LANOUE.

La Patrie, 31 octobre 1885.

#### Alimentation des chevaux.

Voici maintenant la saison arrivée où les chevaux comme les bêtes à cornes seront soumis à l'état de stabulation d'une manière permanente jusqu'au mois de juin prochain, ou à peu près. C'est surtout pendant ce temps que l'œil du maître doit exercer la plus grande vigilance sur les soins à donner aux animaux.

Parfois, trop souvent même, une fausse économie de la part du maître, est l'occasion de pertes considérables à l'égard du bétail. D'autres fois, si ce n'est pas le maître qui mesquine sur la quantité et la qualité de nourriture à donner au bétail, ce sont les serviteurs qui dépassent les bornes de l'économie en donnant aux chevaux et aux bêtes à cornes une quantité trop considérable de nourriture qui exerce une mauvaise influence sur l'état de santé des animaux.

Cultivateurs-propriétaires, ne vous est-il pas arrivé parfois d'entrer dans vos écuries et vos étables, et d'y voir vos chevaux dont le râtelier était rempli outre mesure de foin et une forte quantité sous les pieds de chevaux; et vos serviteurs en agissent ainsi pour s'épargner le trouble de leur en servir moins souvent: ils en agissent ainsi à l'égard des bêtes à cornes, de tous les animaux mêmes soumis à leurs soins. Ceux qui ont la garde de vos intérêts pensent-ils agir en bons serviteurs? Nécessairement non, car ils tuent vos chevaux, par cette manière d'agir qui n'est pas assez souvent contrôlée par l'œil du maître. Oui, ils les tuent, et voici pourquoi, suivant l'explication, donnée par un médecin vétérinaire, M. L. Baillet, qui s'est rendu compte du fait:

« Vous croyez, dit-il, que l'énorme quantité de foin donnée aux chevaux s'en va, passant par l'estomac et les intestins (ce qu'on appelle les boyaux), pour être rejetée sous forme de crottins, à la manière d'une lettre se rendant promptement à destination après qu'elle a été mise dans la boîte. Il n'en n'est pas ainsi. L'estomac du cheval est très petit; c'est à peine s'il peut contenir quatre gallons de liquide; aussi chasse-t-il bien vite aux intestins tout ce qu'il ne peut garder. C'est déjà, par conséquent, un travail de géant que vous imposez à votre cheval on le *bourrant* continuellement de nouvelle matière, et ce travail est d'autant plus grand qu'il faut en même temps que ce pauvre cheval prépare à sa façon chaque parcelle alimentaire avant de l'envoyer plus loin. Voilà donc l'estomac tendu, gonflé outre mesure, travaillant sans cesse à se débarrasser de son contenu! Mais ce n'est pas tout..... Il n'est séparé des poumons, c'est-à-dire des organes chargés de respirer, que par une mince cloison, de sorte que, lorsqu'il est ainsi gonflé, il presse de tout son poids sur ceux-ci; il les gêne, et

nuit, par conséquent, à l'entrée de l'air dans la poitrine.

« Mettez donc au travail, immédiatement après le repas, un cheval qui a mangé à l'excès; je vous demande s'il est à son aise! Et si vous l'obligez à de violents efforts, les poumons ne peuvent plus suffire, gênés qu'ils sont par la présence de cet hôte incommodé; ils se débattent contre la résistance qu'ils ont à vaincre, mais inutilement; il faut qu'ils cèdent, et..... trac..... vous avez rendu votre cheval *poussif*!..... bien heureux êtes-vous encore si votre vicieuse pratique de surcharger votre cheval de nourriture n'entraîne pas une mort subite.—La mort est un fait plus rare en raison de la présence des intestins qui sont, pour l'estomac, une décharge dix à douze fois plus grande que lui, et dont il a hâte de profiter en pareille circonstance; mais ces intestins, gonflés à leur tour, nuisent considérablement aussi au jeu de la respiration. Regardez, en effet, un cheval qui a le ventre gros, descendu, ce qu'on appelle un ventre de vache, et vous comprendrez combien ce poids énorme met obstacle à l'élévation des côtes, au moment où l'air entre dans la poitrine..... »

Peut-être supposez-vous qu'une telle abondance de nourriture profite à l'animal en raison de la masse qu'elle représente. Détrompez-vous, nous dit M. Baillet; l'estomac et les intestins ne pouvant suffire, en pareil cas, au travail qui leur est imposé, renvoient une portion de la nourriture sans que celle-ci ait eu le temps de céder au corps, en passant, ce qu'elle contenait d'utile; elle est mal digérée, et l'effet qu'elle produit n'est pas en raison de la masse énorme qu'elle représente.

M. Baillet nous dit plus haut qu'une semblable manière de nourrir le cheval peut donner naissance à la *pousse*; or vous savez qu'un cheval *poussif* est comme un vaisseau sans pilote: celui-ci échoue avant d'arriver au port, et le cheval *poussif* est un cheval perdu à un âge où, sans ce défaut, il eût encore pu rendre des services.

Nous avons donc raison de dire que toutes les fois que l'on donne au cheval de la nourriture à l'excès, sans aucune précaution, nous lui donnons la mort.

#### La nourriture à donner aux animaux.

Nous venons de démontrer le danger qu'il y a de donner à l'excès de la nourriture aux animaux, et tout spécialement à l'égard du cheval.

L'opposé est tout aussi dangereux. Si nous donnons peu de nourriture au bétail il donnera peu. Si nous les chétivons, l'animal deviendra misérable, languissant, maigre, s'il ne succombe pas après de fréquentes privations.

Il en coûte plus de mal nourrir le bétail que de le bien nourrir. C'est assurément une mauvaise spéculation, un mauvais calcul que de songer à faire des économies sur la nourriture du bétail, sous le prétexte que la provision de fourrages n'est pas suffisante pour le nombre de bétail qu'on a l'intention d'hiverner; il vaut mieux en vendre quelques-uns à bas prix que de voir tout le troupeau se détériorer par une nourriture insuffisante.

Chaque espèce d'animaux que l'on destine à l'hivernement doit recevoir le genre de nourriture lo

mieux approprié à sa nature et au service qu'on veut en retirer. Ainsi les vaches laitières doivent recevoir les aliments les plus aqueux, c'est-à-dire ceux qui contiennent le plus d'eau; les bêtes de travail, les substances qui, tout en nourrissant bien, donnent le plus de vigueur; les bêtes à l'engrais, les aliments les plus nourrissants.

La ration de nourriture doit nécessairement être plus forte en hiver qu'en été.

Si, à cette saison de l'année, il y a parmi le troupeau, des animaux maigres, de chétive apparence, il vaut mieux ne pas les garder; dans le cas où on les garderait, il faudra ne rien épargner pour leur donner une nourriture convenable et être bien sûr qu'on pourra la leur continuer tout le temps de la stabulation. Ces soins doivent être immédiats, et ne pas laisser ces animaux dépérir davantage en les laissant au pâturage pendant le mois de novembre, exposés aux intempéries de cette rigoureuse saison, tel que la chose se pratique que trop souvent, particulièrement à l'égard de jeunes animaux que l'on destine à l'élevage et qui sont si sensibles au froid. Un cultivateur nous disait, il y a quelques jours: "C'est bien malheureux que nous ayons eu de la neige si tôt, car nous aurions pu laisser nos jeunes taurailles plus longtemps au pâturage." Soyez certains que vous n'y gagnez rien à laisser pâturer vos animaux à cette saison de l'année. En apparence vous croyez économiser sur votre fourrage, mais vos animaux et les prairies n'y gagnent rien; au contraire il y a perte à l'égard des animaux qui ne profitent pas de leur nourriture, et les prairies en souffrent considérablement par le piétinement des animaux lorsqu'ils pâturent sur un terrain humide.

Dès que les animaux sont à l'étable, il faut surtout viser à la bonne préparation des aliments pour qu'ils leur soient profitables, car la valeur des aliments est augmentée par une bonne préparation et par la variété.

Il ne faut jamais nourrir les animaux exclusivement de racines, même si elles sont en abondance sur la ferme; car une semblable alimentation leur occasionnerait infailliblement la diarrhée, troublerait tout leur organisme et les affaiblirait. D'ailleurs l'excès des racines est toujours consommé en pure perte.

Le foin ne doit jamais composer toute la ration du bétail, mais il doit toujours y figurer que pour une partie.

Il ne faut non plus jamais donner la paille seule, car seule elle est un très mauvais fourrage et le plus cher de tous. Mais en mélange avec des grains et surtout avec des racines, la paille peut remplacer le foin en tout ou en partie.

Les racines doivent toujours être données coupées aux animaux. Ce travail peut être fait facilement au moyen d'un coupe-racines, dont le prix d'achat n'est pas considérable, \$8 à \$10, et qui est en vente chez les marchands d'instruments d'agriculture, tel que vous le verrez par leurs annonces dans la *Gazette des Campagnes*.

Les grains ne seront jamais donnés entiers aux animaux, mais toujours grossièrement moulus et trempés. Ce travail peut encore être fait avec la machine à moulin de Vessot, en vente chez M. Lefrançois et Thibouhot de Québec. Cet instrument

moulin ou écrase le grain, au besoin. Il n'est pas à la portée de toutes les bourses, mais plusieurs cultivateurs peuvent s'associer pour en faire l'achat et s'en servir à tour de rôle, ou payer quelques centins par minot de grains, à celui qui en aurait la garde et s'engagerait à faire fonctionner la machine pour le service des acquéreurs.

Les fourrages, la paille surtout, doivent être hachés en partie, et, mieux encore, détremés. On peut se servir du hache-paille qui coûte \$15 d'achat.

On fait les soupes avec les balles de grains, les gousses de farineux, etc., puis de la paille et du foin hachés; on peut y ajouter des pommes de terre cuites, du grain concassé, du son, etc. On peut aussi faire des soupes avec des navets, des choux, etc. On ne fait pas cuire ces mélanges sur le feu; il suffit, pour ramollir les substances qui les composent et les rendre ainsi plus nourrissantes, but qu'on se propose, de verser dessus l'eau bouillante. Ces soupes ne doivent jamais être données bouillantes aux animaux, mais tièdes. On doit les mettre tremper le soir pour donner le matin, et le matin pour donner le soir.

La régularité dans la nourriture à donner aux animaux est une condition indispensable de succès: 20 livres de foin régulièrement donnés profitent mieux à un animal que 24 sans soins; il ne faut pas perdre de vue ce principe.

À cette saison de l'année, tout doit être calculé et réglé d'avance de manière à ce que le bétail soit aussi bien nourri à la fin de l'hiver qu'au commencement.

Les heures de repas, de même que la ration, doivent être réglées.

On doit faire en sorte que jamais le bétail ne souffre de la faim et n'ait à attendre son repas au-delà de l'heure fixée.

S'il s'agit d'une grande ferme, le maître de la ferme ou celui qui lui tient place doit le plus souvent possible surveiller la distribution des repas. Et cela non pas par défiance à l'égard des engagés, mais parce que l'ordre, la régularité de la nourriture le veut ainsi.

Nul part dans l'écurie ou les étables il ne doit exister des trainées de foin ou de paille. La négligence à cet égard, amène chaque jour une perte de fourrages qui à la fin de l'hiver peut être assez considérable et mérite qu'on y regarde de près. Ce fourrage ainsi gaspillé serait plus profitable aux animaux qu'à augmenter le tas de fumier. Le manque d'économie sur des bagatelles se fait sentir sur les choses de plus de conséquence.

#### Choses et autres.

Le "*fraisier des Alpes*."—M. Paul de Lanoë, horticulteur, de La Patrie, dans les Cantons de l'Est, vient de nous faire l'envoi de plusieurs plants de "*fraisiers des Alpes*," pour lequel nous lui offrons nos plus sincères remerciements. M. de Lanoë peut être sûr que nous aurons grand soin de ces plants de fraisiers, et si nous réussissons à en tirer avantageusement parti, nous nous ferons un plaisir d'en faire profiter nos abonnés.

Ce fraisier a l'avantage d'une fécondité que les soins peuvent rendre presque continue. Non seulement les touffes formées donnent du fruit, mais les oeillets qui naissent des filets, ont à peine quelques feuilles (souvent ne sont pas encore enracinées) qu'ils poussent une tige et fleurissent. Les plus hautes tiges de ce fraisier ont rarement plus de cinq à six pouces et ne sont pas rameuses. Le goût et le parfum sont les mêmes que les fraises de nos champs.

M. de Lanotte se fait un plaisir d'introduire dans la localité où il réside, à La Patrie, la culture de légumes nouveaux dans notre pays, de même que pour les fruits et les fleurs. A l'égard de quelques-unes de ses nouveautés, il réussit à merveille. A la dernière exhibition de Sherbrooke. M. de Lanotte nous a fait voir, outre les fraisiers des Alpes, remplis de fruits et de fleurs, à cette saison de l'année (octobre dernier), des échantillons de rosiers en fleurs, de la salade d'hiver tout-à-fait blanche, des pois de jardin et une variété de café appelée *café du pauvre*.

M. de Lanotte était l'ancien secrétaire de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas, père. C'est aussi un ancien militaire de l'armée française dans les rangs de laquelle il a passé dix ans. M. de Lanotte est un vieillard de l'abord le plus sympathique et le plus agréable. Nous avons été charmé de faire sa connaissance, et c'est avec plaisir que nous avons accepté son offre de collaborer à la *Gazette des Campagnes* par des articles sur l'horticulture.

*En cas de picotte.*—Cette maladie—on peut s'y attendre—peut nous rendre visite d'une journée à l'autre.

Il est bon alors de savoir ce qu'il faut faire pour protéger le reste de la famille contre la contagion.

Nous donnons en peu de mots le moyen auquel il faudra recourir, et le suivre à la lettre.

Quand apparaît une épidémie contagieuse, on ne saurait prendre trop de précautions. Si la maladie sévit plus particulièrement sur les enfants, il faut se hâter d'isoler ceux-ci au plus tôt, car dans chaque cas, ils sont mieux. On choisit une chambre dans le haut de la maison, très bien aérée, on enlève le tapis et toutes les tentures et jusqu'aux plus petits objets inutiles.

Après que la chambre a été bien nettoyée, on y place le malade, et les autres occupants ne doivent pas y avoir accès. La garde-malade ne doit communiquer que le moins possible avec les autres personnes. Ses aliments, ainsi que ceux du malade, doivent être placés sur une table à la porte de la chambre. On laisse la porte soigneusement fermée et on suspend une tenture constamment imbibée d'une solution d'acide carbolique.

Il faut tenir la chambre très bien aérée et toujours avoir des désinfectants; tout ce qui sort de la chambre, voire même couteaux, fourchettes, cuillers et plats, doit être passé dans une solution de zinc, tel qu'indiqué ci-dessous, avant qu'on s'en serve de nouveau.

*Désinfection.*—Pour désinfecter le linge de lit les draps, les serviettes et tout ce qui sert au malade, il faut les mettre dans une solution composée de sulfate de zinc et de sel de cuisine, qu'on fait dissoudre dans la proportion de quatre onces pour chaque gallon d'eau chaude.

Pour désinfecter les fosses d'aisance, égouts, évier, caves, privés, cours et écuries, qu'on les lave avec une solution de sulfate de fer (couperose), dans l'eau chaude, dans la proportion d'une livre et demie de couperose par gallon d'eau. Dans la chambre du malade, l'air frais est le premier désinfectant.

Les excréments du malade doivent être mis dans un vaisseau contenant une dissolution de couperose, ou en être recouverts.

*Pour désinfecter une chambre inoccupée.*—Fermez la porte aussi hermétiquement que possible et bouchez les fentes et le tron de la serrure. Pour une chambre de dix pieds carrés, deux livres de sulfure en bâton. Mettez le sulfure dans un plat sur une brique reposant sur un tuyau contenant un peu d'eau. Pour les couvertures pesantes, les draps et autres gros effets trop gros pour la solution de zinc, les exposer à la fumée de sulfure. Mettez le sulfure sur le feu et laissez la chambre fumée pendant vingt-quatre heures.

Le mode de procéder ci-dessus indiqué est celui que l'on doit suivre pour désinfecter, après qu'une personne souffrant d'une maladie contagieuse l'a laissée.

Le sulfure coûte \$3.50 pour 100 lbs.  
La couperose, 1 00 "  
Le sulfate de zinc 10 la livre.

**RECETTES**

*Moyens de découvrir le coton dans les tissus mélangés.*

L'acide sulfurique, ou huile de vitriol, a la propriété de transformer toutes les fibres ligneuses en gomme; le coton éprouve cette transformation bien plus promptement que le lin. Pour enlever tout le coton mélangé au fil de lin ou connaître dans toutes les étoffes la proportion du mélange, il faut

débarasser ces toiles et étoffes de l'appât qu'elles ont reçu par plusieurs lavages à l'eau bouillante et les faire sécher ensuite. Lorsqu'elles sont sèches, on plonge l'échantillon dans de l'acide sulfurique, on l'y laisse, suivant l'épaisseur du tissu, d'une demi minute à deux minutes; on jette ensuite dans l'eau, qui détruit tout le coton transformé en matière gommeuse. Les tissus de laine et autres matières d'origine animale se colorent en jaune par l'acide, tandis que les fils de lin se dissolvent en partie et ceux de coton entièrement.

Pour la soie, il suffit de plonger un morceau de l'étoffe dans l'eau de javelle, qui transforme la soie en gomme et n'attaque nullement le coton ou le lin.

Il est à observer de ne pas laisser trop longtemps les tissus dans l'acide sulfurique, qui pourrait également les attaquer dans leur force et les rendrait plus minces.

*Manière de déboucher les flacons à bouchons de verre.*

Il n'est personne qui n'ai éprouvé des difficultés à déboucher un flacon de liqueur dont le bouchon paraissait fixé d'une manière inébranlable. Il suffit de passer un ruban de laine autour du goulot, et de tirer à deux en frictionnant ce goulot qui s'échauffe, se dilate et laisse sortir le bouchon. On obtient le même résultat en le plongeant dans de l'eau chaude pendant quelques instants; l'application d'une main chaude pendant un moment suffit quelquefois; mais, dans tous les cas, il ne faut pas employer la force.

**La compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.**

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes des dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1885.

|                    |     |           |
|--------------------|-----|-----------|
| Septembre 15, 1884 | 1/2 | par cent. |
| Octobre 15, "      | 1/2 | "         |
| Novembre 15, "     | 1/2 | "         |
| Décembre 15, "     | 1   | "         |
| Janvier 15, 1885   | 1/2 | "         |
| Février 15, "      | 1/2 | "         |
| Mars 15, "         | 1/2 | "         |
| Avril 15, "        | 1/2 | "         |
| Mai 16, "          | 3/4 | "         |
| Juin 15, "         | 1/2 | "         |
| Juillet 15, "      | 1/2 | "         |
| Août 15, "         | 1/2 | "         |

Total.... 12 1/2 par cent.

Les dites cotisations formant 12 1/2 par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossesments pour annulation étant déduits) sont par la présente requises d'être payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEO. ARMITAGE,  
Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 7 octobre 1885.  
29 octobre 1885.

**VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.**

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'élevour de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mère, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, ou s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,  
Directeur de l'Agriculture, Québec.



## La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montmagny

11e ANNÉE D'EXISTENCE

BUREAU PRINCIPAL A MONTMAGNY.

Cette compagnie assure contre le feu toutes sortes de propriétés, maisons, dépendances des cultivateurs, etc., aux prix les plus modérés.

JEAN BOUCHER, St Charles de Bellechasse, Président ;

GEO. DEMERS, St Henri de Lévis, Vice-Président ;

JAMES OLIVA, Gérant }  
H. HEBERT, Inspecteur } Montmagny.

Agents généraux : H. HEBERT, Montmagny ; G. E. MICHAUD, Pislet.

1er octobre 1885.

**L. A. LANGLAIS**, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimonski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

### A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer : un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

### A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,  
St MARC, Comté Verchères, P. Q.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1885---Arrangement pour la saison d'été---1885

Le et après lundi, 1er juin, les trains de ce chemin partent de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| Pour Lévis.....           | 12.18 A. M. |
| Pour St Jean et Halifax.. | 10.35 A. M. |
| Pour Lévis.....           | 10.58 A. M. |
| Pour la Rivière-du-Loup.  | 4.27 P. M.  |
| Pour Lévis.....           | 5.08 P. M.  |
| Pour la Rivière-du-Loup.  | 9.40 P. M.  |

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 28 mai 1882

## AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Suiky, Charrues à trois sillons, Cremoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarclours et ranehauteurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Faneuses, pour étendre le foin.

Ponneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même.

Léviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, conper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

## CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.  
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

## EGREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lièuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

### INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

### PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Bouleverseurs à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarclours et Ranehauteurs, Arrache-souches et pierres, Baratte & Malaxeur de Licch. Scaux à traire les vaches, Chargeurs de foin, Tombereaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vaneurs et séparateurs.

Machines à moulin, de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fil, pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tors deuses.

Moulins à scie portatifs, Machine à battre à la vapeur. Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.